

SOMMAIRE

- 1 Editorial :** Le réseautage, une voie royale vers l'internationalisation de nos entreprises
- 2 Rencontres :**
 - 2 Bonne gouvernance :** La HABG et le Patronat Ivoirien renforcent leur coopération
 - 3 Conférence panafricaine pour l'égalité professionnelle :** La CGECI partage son expérience
- 4 Activités des Commissions :**
 - 4 Juridique et Fiscale :** Financements alternatifs et compétitivité des entreprises au cœur de la 6^{ème} édition des Journées Conseil PME
 - 5 Environnement des Affaires et Compétitivité :** Bilan 2025 et priorités pour l'année 2026
- 6 Appui aux Entreprises :**
 - 6 Offensive stratégique de la CGECI :** Améliorer le climat des affaires pour répondre aux attentes des membres
 - 7 La CGECI et le Club Entreprises Bordeaux Afrique** prônent un partenariat équilibré
 - 8 Accompagnement à l'international :** Le Grand-Duché de Luxembourg est l'un des pays les plus prospères au monde
- 9 Focus sur les membres et partenaires de la CGECI :**
 - 9 UNETEL :** Création d'une plateforme d'échanges avec le système judiciaire
 - 10 Trésor Public :** Le Comité de Rapatriement des Recettes dresse son bilan 2025
- 11 Actualités en images :** Trombinoscope des activités de la CGECI

EDITORIAL

Le réseautage, une voie royale vers l'internationalisation de nos entreprises



Ahmed Cissé
Président - CGECI

Dans un environnement économique mondial marqué par des incertitudes géopolitiques croissantes et la restructuration continue des chaînes de valeur, évoluer en vase clos est une impasse. Pour le Secteur privé ivoirien, la croissance ne peut plus se limiter à nos frontières nationales. C'est dans cette optique que la CGECI, en renforçant son ancrage

au sein de réseaux mondiaux puissants comme l'Alliance des Patronats Francophones dont elle assure la présidence, ou encore la World Trade Centers Association (WTCA), ouvre une voie royale vers l'internationalisation de nos entreprises et la conquête de marchés mondiaux majeurs.

Aujourd'hui, la compétitivité ne repose plus uniquement sur la qualité intrinsèque d'un produit ou d'un service, mais sur la densité et la qualité du réseau auquel l'organisation appartient. Faire partie d'une toile mondiale, à l'instar de celle tissée par la WTCA, n'est plus un luxe, mais un impératif stratégique.

Organisation internationale ayant pour mission de faciliter le commerce mondial en offrant aux entreprises des services de conseil, des infrastructures de classe mondiale et un accès direct à des écosystèmes d'affaires sécurisés, la WTCA constitue un véritable trait d'union entre les continents. Le Business Forum qu'elle organise chaque année, s'est imposé comme un rendez-vous incontournable pour échanger, nouer des partenariats et explorer de nouveaux marchés, au sein d'un réseau global.

Membre de cette organisation qui compte près de 400 World Trade Centers répartis dans près d'une centaine de pays, soit autant de relais sur lesquels les entreprises peuvent s'appuyer afin de prospecter ou conquérir de nouveaux marchés, la CGECI y occupe, en outre, un siège au sein du Trade Services Member Advisory Council.

Ce qui lui offre la possibilité d'orienter les services commerciaux globaux, auprès du Conseil d'Administration de l'Institution.

J'ai ainsi eu le plaisir de conduire le mois dernier une délégation du Patronat ivoirien à Philadelphie, hub économique majeur des Etats-Unis, pour prendre part au Global Business Forum 2026.

Durant quatre jours, nous nous sommes réunis, avec plus de 500 participants en provenance de diverses contrées de la planète, afin d'explorer les opportunités d'affaires à Philadelphie et plus largement aux États-Unis, tout en renforçant les liens commerciaux à l'échelle mondiale. Cette édition 2026 a confirmé la dynamique exceptionnelle du réseau WTCA qui a enregistré une participation en forte hausse, illustrant ainsi l'appétit des entreprises pour l'international et les connexions à forte valeur ajoutée.

L'ambition de la CGECI est claire : transformer ce maillage international qu'offre la WTCA en un outil opérationnel de diplomatie d'affaires. En exploitant judicieusement ce puissant réseau, le Patronat ivoirien offre à ses membres un triple levier. En premier lieu, celle de sécuriser leurs partenariats, en s'appuyant sur des interlocuteurs vérifiés et certifiés. Deuxièmement, la possibilité d'accélérer le transfert de technologies, en facilitant les connexions avec les centres d'innovation les plus dynamiques du globe. Enfin, la conquête de nouvelles parts de marché, notamment en bénéficiant de l'intelligence économique locale fournie par chaque bureau WTC.

Pour nos entreprises, il ne s'agit plus simplement d'exporter, mais d'investir durablement de nouveaux marchés grâce aux alliances stratégiques nouées à travers le monde. Une nécessité d'autant plus vitale à l'ère de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf) qui impose une compétitivité accrue.

En connectant Abidjan aux grands carrefours du commerce mondial, la CGECI réaffirme sa mission : bâtir un Secteur privé audacieux, résilient et résolument tourné vers la conquête du monde. L'avenir de nos entreprises se joue désormais en réseau.

Bonne gouvernance

La HABG et le Patronat Ivoirien renforcent leur coopération



La Vice-Présidente Me Mahoua Fadika-Delafosse (2^{ème} à partir de la droite) a représenté le Président de la CGECI, Ahmed Cissé aux côtés de hautes autorités administratives et politiques ivoiriennes

La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a pris part, le 20 avril 2026, à la cérémonie de rentrée solennelle de l'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-Corruption (ABG-LAC), tenue à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, sous la présidence du Pr Mariatou Koné, Ministre du Portefeuille de l'État et des Entreprises Publiques.

Placée sous le parrainage de son Président, M. Ahmed Cissé, la CGECI a réaffirmé, à travers cette participation, son engagement en faveur de la promotion de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Représentant le Président de la CGECI, Me Mahoua Fadika Delafosse, Vice-présidente, a salué l'initiative de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), soulignant la nécessité d'une mobilisation conjointe des secteurs public et privé autour des enjeux d'intégrité. Elle a également encouragé les participants à s'approprier les outils et bonnes pratiques partagés lors des sessions de formation.

Pour sa part, le Président de la HABG, M. Épiphane Zoro Bi Ballo, a rappelé l'ambition de positionner l'ABG-LAC comme un centre d'excellence à l'échelle sous-régionale, en mettant l'accent sur la formation, la prévention et la promotion d'une culture d'intégrité.

Cette cérémonie a été marquée par une session dédiée à la conformité anti-corruption, réunissant une cinquantaine de managers issus d'entreprises publiques et privées, témoignant de l'intérêt croissant pour les standards internationaux en matière de gouvernance.



Le Président de la HABG, M. Épiphane Zoro Bi Ballo



La Vice-Présidente de la CGECI représentant le Président Ahmed Cissé

Conférence panafricaine pour l'égalité professionnelle

La CGECI partage son expérience



Les participants ont immortalisé leur présence à la Conférence panafricaine

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en Côte d'Ivoire, le GIZ, à travers le projet « Promotion de l'autonomisation économique des femmes en Côte d'Ivoire (ProFemme) », financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), a organisé, les 15 et 16 avril 2026, la Conférence panafricaine pour l'égalité professionnelle.

A l'entame de la cérémonie d'ouverture, M. Stéphane Aka-Anghui, Directeur Exécutif de la CGECI, a dans son allocution salué l'engagement de la GIZ et de ses partenaires pour l'organisation de ces échanges dédiés à la promotion du genre à l'échelle du continent africain.

Il a, par ailleurs, mis en lumière les actions concrètes menées par la CGECI en faveur de la mixité et de l'entrepreneuriat féminin, notamment la structuration d'un réseau de femmes de la CGECI, la nomination de femmes à la tête des Commissions Permanentes, ainsi que la mise en place d'une cellule dédiée à la mixité et à l'égalité professionnelle au sein de la Direction Exécutive du Patronat Ivoirien.

Au terme des deux journées de travaux, ce sont plus de 150 participants issus de divers secteurs d'activité et comprenant également des délégations internationales, qui ont pris part à une dizaine d'ateliers thématiques. Cela a favorisé un partage d'expériences et une réflexion collective autour des enjeux de l'égalité professionnelle en Afrique.

Notons que la promotion du genre et de l'égalité professionnelle occupe aujourd'hui une place de choix dans la stratégie de la CGECI. À travers ses actions, l'Organisation patronale traduit sa volonté concrète d'accompagner la progression des femmes chefs d'entreprises ou cadres et de renforcer leur rôle dans le développement du Secteur privé ivoirien.



Le Directeur Exécutif de la CGECI, M. Stéphane Aka-Anghui lors de son allocution

CGECI Academy 2026 

14^e
édition



29-30 OCT 2026 **SOFITEL HÔTEL IVOIRE**

Thème :
**CAPITAL HUMAIN,
LEVIER STRATÉGIQUE
POUR L'AFRIQUE**

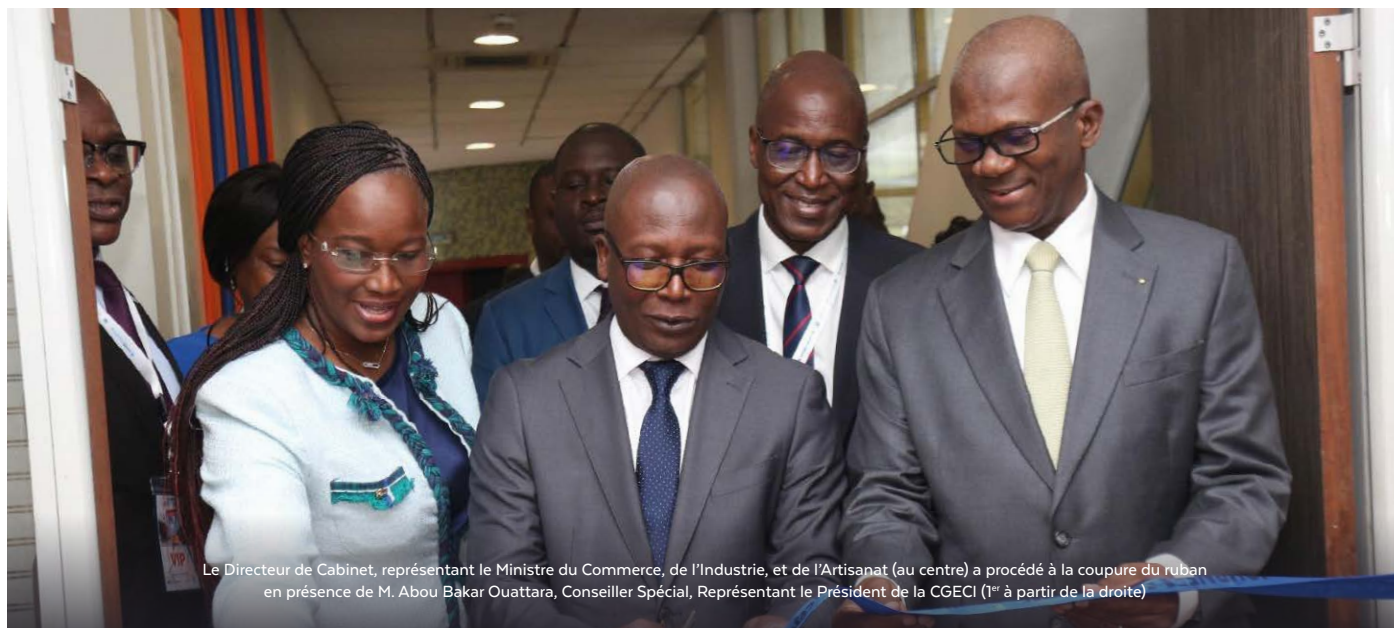
CO-HOST Goodwill 20

SPONSOR LEADER IFC EXECUTIVE EDUCATION

CGECI "Le Patronat Ivoirien"

Juridique et Fiscale

Financements alternatifs et compétitivité des entreprises au cœur de la 6^{ème} édition des Journées Conseil PME



Le Directeur de Cabinet, représentant le Ministre du Commerce, de l'Industrie, et de l'Artisanat (au centre) a procédé à la coupure du ruban en présence de M. Abou Bakar Ouattara, Conseiller Spécial, Représentant le Président de la CGECI (1^{er} à partir de la droite)

La 5^{ème} édition des Journées Conseil PME (JCPME), organisée par la CGECI les 14 et 15 avril 2026 à la Maison de l'Entreprise, a enregistré une grande mobilisation des PME avec plus de 400 participants.

Véritable plateforme de renforcement de capacités, cet événement a permis aux dirigeants des PME de bénéficier de consultations gratuites et personnalisées dans des domaines clés tels que la fiscalité, la comptabilité, la finance, l'assurance et la qualité.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Dominique Taty, Président de la Commission Juridique et Fiscale, a souligné l'importance stratégique des PME pour la croissance économique nationale.

Cette conviction a également été exprimée par M. Abou-Bakar Ouattara, Conseiller Spécial, Représentant le Président de la CGECI, M. Ahmed Cissé.

Il a rappelé que l'éclosion des PME ivoiriennes n'est plus une option, mais représentait le socle de la souveraineté économique du pays.

Notons que cette édition des JCPME a été marquée par une innovation majeure : l'organisation d'un Side Event dédié au capital-investissement.

Ce qui a permis aux entrepreneurs de découvrir des perspectives concrètes de financements alternatifs.

La CGECI a par ailleurs salué l'engagement de ses partenaires, notamment SANLAM-ALLIANZ, premier sponsor des JCPME, WAVE CI et le Comité de Concertation État-Secteur privé (CCESP).

Les ordres professionnels, associations sectorielles et partenaires techniques ont, une fois de plus, fortement contribué à la réussite de cette édition des JCPME.

Au terme de ces deux journées riches en échanges, la CGECI a réaffirmé sa volonté de faire des Journées Conseil PME un levier durable de transformation et de compétitivité des entreprises pour en faire des champions de demain.



M. Dominique Taty, Président de la Commission Juridique et Fiscale lors de son allocution



Une vue des participants

Environnement des Affaires et Compétitivité

Bilan 2025 et priorités pour l'année 2026



La Présidente de la Commission Environnement des Affaires et Compétitivité des entreprises (CEAC) de la CGECI (au centre), Mme Roseline Baroan, et les membres de cette Commission ont tenu une réunion de rentrée pour marquer le lancement officiel de leurs activités au titre de l'année 2026

La Commission Environnement des Affaires et Compétitivité des entreprises (CEAC) de la CGECI a tenu sa réunion de rentrée, le 09 avril 2026, marquant ainsi le lancement officiel de ses activités au titre de l'année 2026.

Dans son allocution d'ouverture, la Présidente de la Commission, Mme Roseline Baroan, a salué la mobilisation des membres et les a remerciés pour leur engagement, soulignant l'importance de cette première session qui consacre le début de son mandat à la tête de la commission.

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, les participants à la réunion ont entendu un exposé de Mme Elisabeth N'DRIN, le Secrétaire permanent de la Commission, pour présenter le bilan des activités.

Elle a ainsi indiqué que dans l'exercice de sa mission d'appui technique à la CGECI pour l'amélioration du climat des affaires, la compétitivité des entreprises et le plaidoyer, la Commission a organisé plusieurs activités, au cours de l'année 2025, en mettant en avant les cinq ateliers majeurs qu'elle a tenus.

Ces ateliers, dont certains organisés en collaboration avec des partenaires techniques en synergie avec la Commission juridique et fiscale de la CGECI, ont porté sur des thématiques variées et stratégiques. Il s'agit notamment de la révision du Code des investissements, de l'analyse des réformes gouvernementales conduites sur la période 2012-2022, des propositions de réformes en faveur de l'investissement privé à intégrer dans le PND 2026-2030, de l'accès à l'information d'intérêt public et aux documents publics en lien avec la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP), ainsi que de la carte de commerçant.

Les échanges ont également permis de faire le point sur

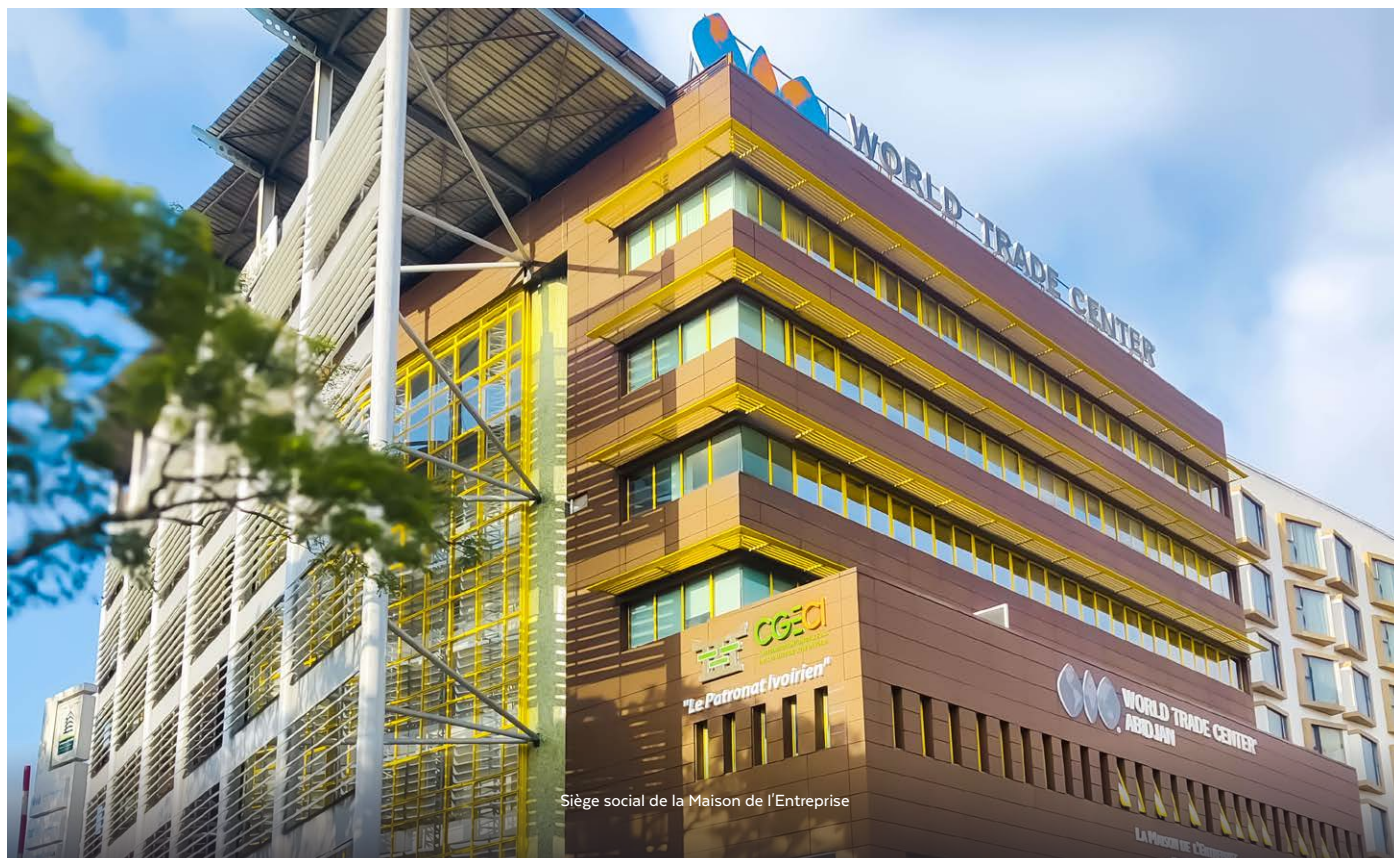
les préoccupations des membres, articulées autour de la fiscalité, du foncier, de l'énergie, des infrastructures et de la logistique. De même, un état d'avancement des études en cours de réalisation a été présenté.

Enfin, en termes de perspectives, les grandes orientations pour 2026 ont été discutées par les membres de la Commission. Il s'agit entre autres du démarrage de la 3^{ème} édition sur la perception de l'environnement des affaires par les cadres dirigeants et chefs d'entreprises, des études monographiques sur l'énergie, la production et la transformation des produits vivriers ainsi que de l'analyse détaillées du PND 2026 - 2030.

La réunion a été l'occasion pour les membres d'honorer et de rendre hommage au Past Président, M. Nagolo Soro, pour son dévouement et son engagement à la tête de la Commission de 2017 à 2026. Ils ont tous salué la qualité de son leadership ainsi que son rôle déterminant dans la structuration des travaux de la Commission et, lui ont remis un trophée, pour marquer leur reconnaissance.

Offensive stratégique de la CGECI

Améliorer le climat des affaires pour répondre aux attentes des membres



Dans le cadre de son plan stratégique 2023–2026, la CGECI a inscrit comme première mesure structurante le traitement efficace des préoccupations du Secteur privé en lien avec l'environnement des affaires. Pour opérationnaliser cette ambition, quatre objectifs opérationnels ont été définis.

Le premier objectif vise à améliorer le dispositif de collecte des préoccupations des entreprises. Il s'agit de déployer un mécanisme structuré de remontée et de prise en charge des problématiques rencontrées par les acteurs économiques, d'en assurer le suivi et de mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude sur la perception de l'environnement des affaires par les cadres dirigeants et chefs d'entreprises.

Le deuxième objectif porte sur l'efficacité du dialogue public-privé. La CGECI entend mener un plaidoyer actif pour le respect des calendriers de concertation entre l'État et le Secteur privé, préparer rigoureusement la participation patronale à ces cadres et assurer le suivi des engagements pris à l'issue de ces rencontres.

Quant au troisième objectif, il concerne l'optimisation de la gestion des mandats portés par les membres de la Confédération. Un état des lieux a déjà été réalisé, et ses recommandations font l'objet d'un suivi rigoureux en vue de produire un rapport annuel de performance.

Enfin, le quatrième objectif vise à renforcer les liens avec les partenaires techniques et financiers (PTF). Il s'agit d'établir une matrice des sujets d'intérêt commun, assortie d'un chronogramme de rencontres régulières et d'un suivi des diligences issues de ces échanges.

À travers ces quatre chantiers complémentaires, la CGECI affirme sa volonté d'agir en organisation patronale moderne, au service de la compétitivité des entreprises ivoiriennes et de l'attractivité globale de la Côte d'Ivoire.

Relations d'affaires entre entreprises ivoiriennes et françaises

La CGECI et le Club Entreprises Bordeaux Afrique prônent un partenariat équilibré



La Maison de l'Entreprise a accueilli le 22 avril 2026 une rencontre d'affaires entre la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et une délégation du Club Entreprises Bordeaux Afrique (CBSOA), pour leur deuxième visite en Côte d'Ivoire après celle de 2024. Cette rencontre a été présidée par M. Stéphane Aka-Anghui, Directeur Exécutif de la CGECI, qui a salué cette initiative et rappelé l'importance du renforcement des liens économiques entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires européens.

Fondé sur une logique de co-développement, le CBSOA regroupe des entreprises girondines actives sur le continent africain ou désireuses de s'y implanter. Sa délégation présente à Abidjan couvre des secteurs variés - énergie, agro-industrie, finance, santé et formation - aux côtés d'entreprises ivoiriennes telles que le Groupe SITA, Crédit Access, Noom Hôtel, Seen Hôtel et la Distribution Pharmaceutique de Côte d'Ivoire (DPCI).

Les échanges ont constitué le cœur de la rencontre. Mme Koné Sarata, Directrice Exécutive du Groupe SITA SA, a exprimé une préoccupation largement partagée par les entreprises ivoiriennes : les obstacles structurels qui freinent le développement de partenariats équilibrés avec les entreprises françaises, notamment les asymétries contractuelles, les exigences de références locales difficiles à satisfaire et l'accès limité aux réseaux d'affaires français. M. Robert Brisset, Président du CBSOA, a reconnu ces difficultés et réaffirmé que la démarche du Club repose précisément sur une volonté d'ouverture et d'équité avec les partenaires africains. Il a invité les entreprises ivoiriennes à engager directement le dialogue avec les membres de sa délégation pour identifier des pistes de collaboration concrètes.

La rencontre s'est conclue sur un engagement mutuel des deux organisations à approfondir ce dialogue, notamment à travers des mises en relation directes et la participation des entreprises ivoiriennes aux rencontres organisées par le CBSOA en Afrique et en France. Une volonté partagée de bâtir des liens économiques solides, durables et mutuellement bénéfiques.



Accompagnement à l'international

Le Grand-Duché de Luxembourg est l'un des pays les plus prospères au monde

Géographie

Superficie : 2 586 km²
Frontières : l'Allemagne, la France et la Belgique
Capitale : Luxembourg
Population : 00,7 millions d'habitants
Langues officielles : Luxembourgeois, Français, Allemand
Croissance démographique : 1,7% (2025)
IDH : 0,922 (22^{ème}) (2025)

Politique

Nom officiel : Grand-Duché de Luxembourg
Nature du régime : Monarchie constitutionnelle parlementaire unitaire
Nom du Dirigeant/Roi : S.A.R le Grand Duc Henri
Fête nationale : 23 Juin

Économie

Monnaie : Euro
PIB à prix courants : 93,28 (milliards \$ US) (2024)
PIB par habitant : 137 781,7 \$ US (77,345 M FCFA)
Inflation, déflateur du PIB (% an) : 4,6 (2024)
Transparency International : 5^{ème} (2024)

Situé au cœur de l'Europe, le Grand-Duché de Luxembourg est l'un des pays les plus prospères au monde. Bordé par l'Allemagne, la France et la Belgique, ce pays cosmopolite est bien plus qu'une place financière : c'est un carrefour logistique et technologique de premier plan.

L'économie luxembourgeoise est caractérisée par une stabilité exceptionnelle (notée AAA) et repose sur des piliers solides :

- ⊙ La Finance : Premier centre de banques privées dans la zone euro et deuxième centre mondial de fonds d'investissement après les États-Unis.
- ⊙ L'Industrie & les Technologies : Leader historique de la sidérurgie (siège mondial d'ArcelorMittal) et pionnier dans le secteur spatial et les communications par satellite (SES).
- ⊙ Le Numérique & l'Innovation : Un hub européen pour les TIC, la cybersécurité et les Fintechs, soutenu par des infrastructures de données parmi les plus modernes au monde.

Le Luxembourg offre un accès direct à un marché de plus de 450 millions de consommateurs grâce à l'Union européenne. Sa position centrale en fait une plateforme logistique idéale pour les entreprises ivoiriennes souhaitant distribuer des produits à haute valeur ajoutée en Europe.

À l'instar des modèles égyptien ou brésilien, le Luxembourg se distingue par un environnement d'affaires sécurisé :

- ⊙ Traitement Équitable : Les investisseurs étrangers bénéficient des mêmes droits que les nationaux.
- ⊙ Stabilité Réglementaire : Un cadre juridique prévisible et une administration agile qui facilite la création d'entreprises.
- ⊙ Incitations à l'Innovation : De nombreux programmes de subventions et d'allègements fiscaux pour les projets de Recherche & Développement (R&D).

La Côte d'Ivoire, moteur de l'UEMOA, et le Luxembourg, plateforme financière de l'UE, présentent des complémentarités stratégiques majeures. Une coopération renforcée permettrait de :

- ⊙ Finance Verte et Inclusive : Bénéficiaire de l'expertise luxembourgeoise pour structurer des financements durables destinés à l'agriculture et aux infrastructures ivoiriennes.
- ⊙ Digitalisation & Fintech : Créer des ponts entre les startups ivoiriennes et l'écosystème technologique luxembourgeois pour moderniser les services financiers en Afrique de l'Ouest.
- ⊙ Logistique & Transport : Optimiser les flux commerciaux via l'aéroport de Luxembourg (l'un des plus grands hubs de fret aérien en Europe) pour l'exportation de produits périssables ou transformés.

Les points de convergence pourraient porter sur :

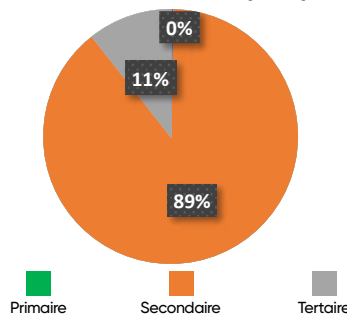
1. Le Secteur Bancaire : Partenariats de correspondance et gestion de fonds souverains ou privés.
2. L'Agro-Industrie : Transfert de technologies pour la traçabilité et la certification des produits exportés (Cacao, Anacarde).
3. La Formation : Échanges universitaires et professionnels, notamment dans les métiers de la finance, du droit des affaires et de la tech.

En misant sur ce partenariat Europe-Afrique, les opérateurs économiques ivoiriens peuvent trouver au Luxembourg un allié de poids pour diversifier leurs sources de financement et conquérir de nouveaux marchés internationaux.



Gelle Fra - Monument du Souvenir, Luxembourg, Place de la Constitution

Répartition du PIB par secteur d'activité en 2024 (en %)



Source : Banque Mondiale (BM)

ECHANGES COMMERCIAUX BILATERAUX

a. Evolution du commerce extérieur entre le Luxembourg et la Côte d'Ivoire de 2022 à 2024

AGREGAT		ANNEE		
		2022	2023	2024
Exportation du Luxembourg vers la Côte d'Ivoire	Milliards \$ US	4 066	5 236	8 321
	Milliards de FCFA	2 282,49	2 939,28	4 671,08
Importation du Luxembourg depuis la Côte d'Ivoire	Milliards \$ US	26 248	62 620	48 975
	Milliards de FCFA	14 734,58	35 152,36	27 492,61
Balance commerciale	Milliards \$ US	-22 182	-57 384	-40 654
	Milliards de FCFA	-12 452,09	-32 213,08	-22 821,53

Source : International Trade Center – Trade Map

ECHANGES COMMERCIAUX BILATERAUX

b. Evolution du commerce extérieur entre le Luxembourg et le Reste Du Monde (RDM) de 2022 à 2024

AGREGAT		ANNEE		
		2022	2023	2024
Exportation du Luxembourg vers le RDM	Milliards \$ US	16 766 113	16 367 613	15 635 537
	Milliards de FCFA	9 411 825	9 188 123	8 777 165
Importation du Luxembourg depuis le RDM	Milliards \$ US	26 642 753	26 085 215	24 907 662
	Milliards de FCFA	14 956 176	14 643 196	13 982 165
Balance commerciale	Milliards \$ US	-9 876 640	-9 717 602	-9 272 125
	Milliards de FCFA	-5 544 351	-5 455 073	-5 205 000

Source : International Trade Center – Trade Map

Union Nationale des Entreprises de Télécommunications - UNETEL

Création d'une plateforme d'échanges avec le système judiciaire



L'Union Nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL) organise, dans les prochains jours à Abidjan, un atelier d'information et de sensibilisation de grande envergure destiné aux acteurs clés du système judiciaire ivoirien. Cette initiative réunira une cinquantaine de participants, incluant des magistrats et conseillers du Tribunal de Commerce, de la Cour d'Appel de Commerce, ainsi que des représentants de la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire. L'objectif est de créer une plateforme d'échanges directs entre les opérateurs techniques et les professionnels du droit pour harmoniser la compréhension d'un secteur devenu le moteur de l'économie nationale.

Le diagnostic posé par l'UNETEL révèle que la transformation numérique de la Côte d'Ivoire est freinée par une méconnaissance des réalités opérationnelles et du cahier des charges des opérateurs par certains professionnels de la justice. Ce décalage entraîne souvent des lenteurs procédurales et des décisions judiciaires dont l'impact financier peut menacer la survie même des entreprises télécoms. Durant deux journées de travaux, des experts décrypteront le nouveau socle juridique, marqué par la loi sur les communications électroniques promulguée le 5 septembre 2024, qui remplace l'ordonnance de 2012 pour mieux encadrer les enjeux de cybersécurité et d'intelligence artificielle. Au-delà des présentations théoriques, l'atelier privilégiera une approche pratique avec l'analyse de cas d'usage et de décisions de justice ayant fortement impacté le secteur. Les discussions porteront également sur les grands principes du contentieux numérique et sur l'opportunité de recourir à des tribunaux spéciaux pour gagner en célérité. En renforçant ainsi les capacités des juges et arbitres, l'UNETEL ambitionne de sécuriser l'environnement juridique des affaires et de garantir une protection plus efficace des investissements massifs consentis par les opérateurs pour le développement de la société de l'information.

Trésor Public

Le Comité de Rapatriement des Recettes dresse son bilan 2025



Photo de famille

En Côte d'Ivoire, le suivi du rapatriement des recettes d'exportation est monté en intensité en 2025. Entre renforcement des contrôles, sanctions ciblées et modernisation des procédures, le CNSRRE envoie un signal clair aux entreprises exportatrices : la conformité devient un enjeu stratégique.

Le Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE) a poursuivi en 2025 sa mission de veille sur le respect des obligations de domiciliation et de rapatriement des recettes d'exportation. Cette instance, présidée par le Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, associe l'administration, la BCEAO et plusieurs représentants du Secteur privé, dont la CGECI. Cette gouvernance élargie traduit la volonté d'ancrer la discipline de change dans une dynamique de concertation avec les acteurs économiques.

L'année a été marquée par trois sessions plénières, l'élaboration d'une procédure sur le GUCE pour les recettes exemptées de domiciliation, ainsi que des actions de sensibilisation et de contrôle renforcées. Au total, 200 entreprises ont fait l'objet de vérifications. Le rapport met en avant une volonté de mieux encadrer les pratiques déclaratives, tout en accélérant la digitalisation du suivi des opérations d'exportation.

Sur le plan des résultats, le taux global de rapatriement s'est établi à 77,0% à fin décembre 2025, contre 79,8% un an plus tôt. Le taux de domiciliation atteint 92,2%, celui du rapatriement par les opérateurs économiques 91,0%, tandis que le taux de cession des devises par les banques ressort à 84,6%. Le CNSRRE a recensé 165 entreprises en infraction : 81 ont payé une amende, et 84 ont vu leur accès au GUCE suspendu. Le principal point de fragilité demeure le secteur pétrolier, dont le taux de rapatriement des recettes d'exportation n'a atteint que 28,2%. Face à cette contre-performance, le Comité entend, dès 2026, élargir le périmètre de suivi aux exportations de services et durcir les mesures coercitives à l'encontre des opérateurs en situation de non-déclaration.

Une publication exclusive dédiée aux informations



"Le Patronat Ivoirien"

100 PAGES

25 000 FCFA

EDITORIAL
AHMED CISSE

REMERCIEMENTS
BERNARD N'DOUMI



LE LIVRE ÉVÈNEMENT
BARÈME DES SALAIRES
Le guide de l'employeur et du salarié

DISPONIBLE À LA MAISON DE L'ENTREPRISE
SIÈGE SOCIAL DE LA CGECI ET DU WORLD TRADE CENTER

Trombinoscope des activités de la CGECI



Le Conseiller spécial du Président Ahmed Cissé, M. Eric Kacou, a eu une séance de travail avec une délégation du Fonds Monétaire International (FMI) dans le cadre de la 6^{ème} Revue du Programme économique que l'Institution financière avec la Côte d'Ivoire



Une vue d'ensemble des participants à la séance de travail CGECI-FMI



Le Directeur Exécutif de la CGECI, M. Stéphane Aka-Anghui (à droite) a eu une séance de travail avec le Président du Conseil d'Administration de l'Institution de prévoyance sociale des fonctionnaires et agents de l'Etat (CGRAE), M. Koffi N'guessan Lataille (à gauche)



Une photo de famille après la séance de travail avec la délégation de la CGRAE



Le Directeur Exécutif Adjoint de la CGECI, M. Félix Yenan, au cours de son intervention à l'occasion de la CGECI Business Meet Afterwork sur le thème "Commerce et Investir en Afrique"



Une vue du panel de la CGECI Business Meet Afterwork dont le thème a été animé par M. Benoît Chervelier, banquier d'affaires, Président de BCH INVEST, Président du Comité Afrique du Patronat Européen (Business Europe) et Vice-Président Afrique MEDEF International, Directeur Exécutif de la Chaire Afrique de l'ESSEC

CAPITAL HUMAIN, LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'AFRIQUE

29-30 OCT
2026

SOFITEL HÔTEL IVOIRE

14^e
édition



100 PAGES

25 000 FCFA



EDITORIAL
AHMED CISSE

REMERCIEMENTS
BERNARD N'DOUMI

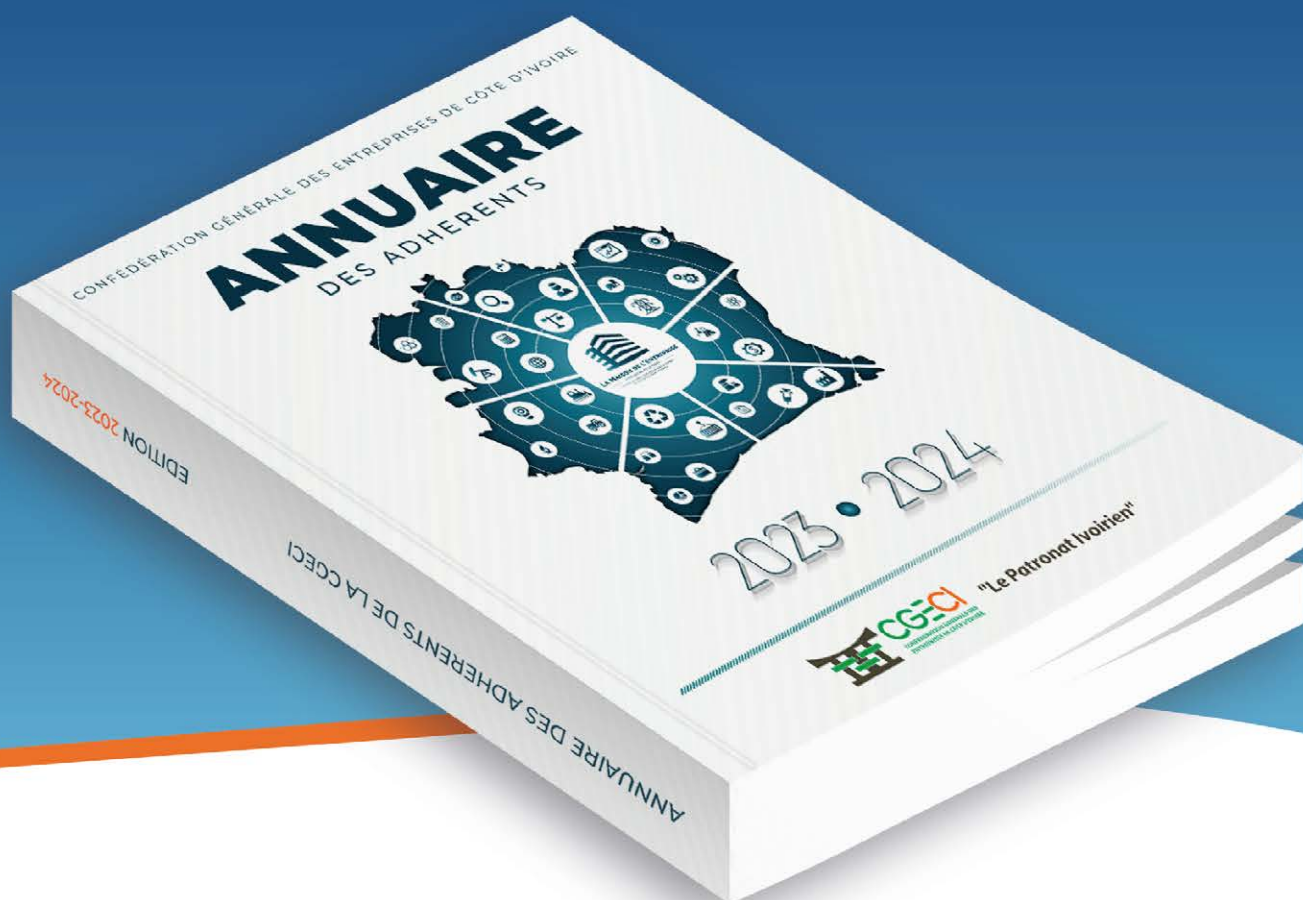
LE LIVRE ÉVÈNEMENT

BARÈME DES SALAIRES

Le guide de l'employeur et du salarié

DISPONIBLE À LA MAISON DE L'ENTREPRISE, SIÈGE SOCIAL DE LA CGECI ET DU WORLD TRADE CENTER

L'ANNUAIRE DES CHAMPIONS QUI BÂTISSENT LA CÔTE D'IVOIRE



L'OUTIL DE RÉFÉRENCE POUR **CONNAÎTRE**,
CONNECTER ET **CONCLURE** DES AFFAIRES AVEC
LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN.

DISPONIBLE EN STOCK LIMITÉ PRIX ADHÉRENTS : 25.000 FCFA
PRIX NON-ADHÉRENTS : 40.000 FCFA

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT VOTRE KIT ENTREPRISE !



“

LA QUALITÉ, CE N'EST PAS UNE RÉPARATION RAPIDE OU TEMPORAIRE, C'EST UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE.

A. FEIGENBAUM

CE PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE CONCERNE TOUT LE MONDE ET INVITE CHACUN AU DEVOIR DE COOPÉRATION.

ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI DU MEILLEUR !